



Compte-rendu

3^{ème} édition des rencontres des mobilités durables dans le Pays de Brest

Date de l'événement : 26 septembre 2024

Lieu : Lesneven – salle Arvorik

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a organisé la 3^{ème} édition des "**rencontres des mobilités durables dans le Pays de Brest**", pour présenter aux participants les travaux effectués durant l'année écoulée, ainsi que des projets innovants et inspirants mis en œuvre par les collectivités, entreprises ou associations, du territoire du Pays de Brest, ou ailleurs en France.

Cet événement s'est déroulé le **jeudi 26 septembre de 8h45 à 13h00 à la salle Arvorik de Lesneven.**

Il était ouvert aux élus, aux professionnels des mobilités, aux acteurs associatifs et aux entreprises intéressées.

Télécharger [le diaporama](#).

1. Introduction par Claudie BALCON, Vice-Présidente en charge des mobilités au Pôle métropolitain du Pays de Brest

« Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'être venus si nombreux : vous êtes 115 inscrits, pour cette 3^{ème} édition des rencontres des mobilités durables dans le Pays de Brest.

Nous sommes très satisfaits de réunir une nouvelle fois une grande diversité de participants : des élus, des employeurs, des associations, des professionnels de la mobilité, etc. Nous accueillons des acteurs locaux et d'ailleurs : c'est grâce à cette diversité que nous avançons.

Ces rencontres sont pour nous l'occasion de vous partager le travail effectué durant l'année, mais aussi de mettre en lumière des initiatives et des projets innovants, présentés par des acteurs engagés, que je tiens à remercier. Nous espérons que cela pourra vous inspirer, et participer à essaimer les bonnes idées.

Depuis nos dernières rencontres, la mission mobilité durable du Pôle métropolitain du Pays de Brest a poursuivi son travail de **coordination des mobilités** à l'échelle des 7 intercommunalités qui le composent.

Nos actions visent à répondre aux objectifs suivants :

- Réduire la congestion routière et les émissions de polluants
- Et faciliter la mobilité des habitants du Pays de Brest.

Pour cela nous avons notamment réuni les élus du territoire, en particulier les Vice-Présidents en charge des mobilités au sein des intercommunalités, pour travailler ensemble à des objectifs communs pour notre territoire. Cette coordination des politiques de mobilité est nécessaire, car, je le rappelle, la mobilité de nos habitants de s'arrête pas aux frontières de nos intercommunalités.

Ce travail partenarial a été constructif, et nous avons lancé cette année **une étude** d'opportunité et de faisabilité pour le déploiement de **lignes de covoiturage dans le Pays de Brest**.

Cette étude, portée par le Pôle métropolitain pour le compte des 7 intercommunalités qui le composent, vise à objectiver le potentiel de mise en œuvre de lignes de covoiturage, pour mieux relier entre elles les zones d'habitat et les zones d'emploi et de services.

Par cette étude, nous cherchons à répondre à un enjeu fondamental pour la mobilité durable : sur notre territoire, il y a environ 1,5 millions de déplacements quotidiens, pour lesquels la voiture représente 87% des km parcourus. Nous savons que le covoiturage est un levier fort pour répondre aux besoins de mobilité de nos habitants, et nous souhaitons le massifier. Les lignes de covoiturage sont l'une des pistes que nous explorons pour y parvenir. Nous développerons ce sujet lors de la 2^{ème} table ronde de la matinée.

Ce travail collectif montre tout l'intérêt de travailler à l'échelle du Pays de Brest : cela nous permet d'avoir une vision d'ensemble, à l'échelle de notre bassin de vie et d'emploi, qui correspond aux trajets des actifs, des étudiants, etc. Cela nous permet aussi d'innover, d'aller plus loin et à termes, de proposer de nouvelles solutions de mobilité. Je tiens à remercier les Vice-Présidents en charge des mobilités pour leur investissement tout au long de cette année.

Nous avons bénéficié pour cette étude du soutien de l'Etat grâce au Fonds Vert (28 000€) et du soutien de l'Union Européenne grâce au Fonds LEADER (21 000€).

Dans la transition vers une mobilité plus durable, les **employeurs** sont **des acteurs clés**. Je salue ceux qui sont présents parmi nous aujourd'hui.

La mobilité des actifs, et plus globalement, la mobilité durable en entreprise, est un axe de travail que nous avons identifié et auquel nous tâchons de répondre. Il s'agit d'un travail de longue haleine, qui doit être collectif, pour trouver des solutions qui répondent aux besoins des salariés et aux enjeux du changement climatique.

Aujourd'hui il existe encore peu d'outils adaptés à ces problématiques pour nous permettre d'accompagner les entreprises. Le Pôle métropolitain a donc créé un outil permettant de mieux visualiser les trajets domicile – travail des salariés vers leur entreprise, qui permet de préconiser des solutions de mobilité à mettre en avant. Cet outil (gratuit) est à la disposition des intercommunalités et des entreprises du territoire. Je vous invite à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus.

Nous entendrons tout à l'heure lors de la première table ronde des témoignages de structures et de collectivités qui expérimentent sur le sujet, de manière très concrète. Nous espérons que cela vous donnera des clés pour agir.

Chercher des solutions de mobilité durable, c'est aussi, parfois, rapprocher les services des habitants. C'est ce que nous appelons la **mobilité inversée**. Des projets émergent sur notre territoire, dans le but « d'aller vers », pour combler un manque de services, de commerces, ou d'activités. Nous échangerons, lors de la 3^{ème} table ronde sur les bénéfices de la mobilité inversée, grâce à des porteurs de projet qui nous présenteront leurs initiatives. Vous pourrez d'ailleurs profiter d'une courte pause dans la matinée pour visiter le Bus Connecté de Don Bosco qui est stationné devant la salle.

Enfin, la mobilité durable passe aussi par le train, et nous restons mobilisés au sujet de la **ligne ferroviaire Brest – Landerneau – Quimper**.

Cette ligne de train dessert de nombreuses gares du Pays de Brest : Châteaulin, Pont de Buis, Dirinon, Landerneau, La Forest-Landerneau, Le Relecq Kerhuon, Brest. C'est une chance inestimable pour notre territoire. Elle permet d'effectuer des trajets du quotidien, pour les actifs, les étudiants, etc., en parallèle d'axes routiers extrêmement fréquentés, et souvent embouteillés. Elle nous relie également au sud de la Bretagne : Quimper, Lorient, Vannes, Nantes.

Cette ligne ferroviaire a fait l'objet d'importants travaux en 2017, à hauteur de 78 Millions d'€, pour la sauver de la fermeture.

Aujourd'hui, malgré un niveau de service pas à la hauteur bien qu'il se soit amélioré, la fréquentation de cette ligne de train est en forte hausse : à titre d'exemple, il y avait environ 18 000 passagers annuels à Pont-de-Buis en 2019, c'est-à-dire avant le covid. Il y en a aujourd'hui 46 000. A Châteaulin, nous sommes passés de 33 000 environ à 66 000 passagers annuels. A Dirinon, de 8000 à plus de 17 000 passagers annuels. En 4 ans, la fréquentation a plus que doublé !

Cela nous montre que la demande est forte, et que désormais c'est l'offre que nous devons améliorer car nous pensons que cette ligne de train est une solution alternative à la voiture individuelle, pour ces trajets du quotidien, dans un contexte d'inflation et de congestion routière importante.

C'est pourquoi, nous nous sommes mobilisés, en 2023, avec les maires de communes et les EPCI concernés, pour interpeller le Conseil Régional et la SNCF sur la fiabilité de la ligne et demander au conseil régional qu'une étude technique et opérationnelle. Il est important que cette étude puisse chiffrer les aménagements à réaliser comme le doublement partiel de la voie.

Nous avons obtenu un accord de principe de Mickaël QUERNEZ, vice-président du conseil régional il y a plus d'un an mais aucune avancée depuis à notre connaissance.

Le contexte de la gouvernance des mobilités a fortement évolué ces dernières années avec la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), et cette évolution se poursuit. Le projet de syndicat mixte « **Bretagne mobilités** » porté par la Région Bretagne, entrainera certainement de nouvelles évolutions dans les mois à venir.

Nous sommes prêts à suivre ces évolutions et à œuvrer à de nouvelles coopérations. Mais nous tenons à continuer notre travail de coopération et de dialogue et à porter les intérêts du Pays de Brest.

Pour conclure, comme vous le verrez ce matin, les initiatives sont nombreuses, et nous souhaitons, en tant que Pôle métropolitain, les faire connaître et les valoriser. Les solutions de mobilités durables peuvent prendre des formes particulièrement innovantes : j'espère qu'elles pourront vous inspirer.

Je vous souhaite une excellente matinée. »



Claudie BALCON, Vice-Présidente en charge des mobilités au Pôle métropolitain du Pays de Brest

2. Discours de Sandrine LE FEUR, Députée du Finistère, Présidente de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire à l'Assemblée Nationale

Mme la Députée remercie Claudie BALCON pour son invitation à cet événement.

Elle sait combien la mobilité durable est un enjeu pour les territoires et pour le développement durable. Elle y sera particulièrement attachée dans le cadre de ses travaux en tant que Présidente de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire à l'Assemblée Nationale.

Pour elle, les solutions vont venir des territoires, et c'est pourquoi elle est particulièrement heureuse d'être présente ce matin pour entendre les témoignages des acteurs engagés en faveur des mobilités durables.



Madame Sandrine Le Feur, Députée du Finistère

3. Table ronde n°1 : la mobilité durable : quelles solutions pour les employeurs ?

Julien GINGEMBRE, chargé d'études mobilité à l'ADEUPa, a introduit la table ronde avec quelques chiffres clés sur les mobilités des actifs dans le Pays de Brest et un rappel des enjeux : en moyenne, 8 actifs sur 10 vont au travail en voiture dans le Pays de Brest. C'est un enjeu en termes de pollution : on estime qu'un tiers des émissions de gaz à effet de serre proviennent des transports. Cela fait également ressortir un enjeu social : entre 13 et 20% des ménages dans le Pays de Brest sont considérés comme étant en situation de précarité mobilité. Les trajets domicile-travail sont donc au cœur des transitions à réaliser et les employeurs sont des acteurs clés vers une mobilité plus durable.

Son contact : julien.gingembre@adeupa-brest.fr

Noémie ROUSSEAU, chargée de mission à Brest Supply Chain, a présenté l'association Bretagne Supply Chain et plus spécifiquement le programme Mixenn, qu'elle anime. Elle a listé des solutions pensées pour les entreprises ou des collectivités qui auraient à transporter ou faire transporter des marchandises.

Son contact : Noemie.ROUSSEAU@bretagne-supplychain.fr

Site internet : <https://www.bretagne-supplychain.fr/>

Ludovic LE DEAULT, vice-président des Coursiers Brestois, a présenté la coopérative « Les coursiers brestois » et les grands enjeux de la cyclo-logistique. La coopérative livre des repas et des marchandises à vélo, de manière compétitive et adaptée au milieu urbain dense.

Son contact : contact@lescoursiersbrestois.bzh

Site internet : <https://www.lescoursiersbrestois.bzh/>

Patrick LECLERC, président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas, a présenté le programme d'actions mis en place à destination des employeurs par la CAPLD : location de vélo, réseau de transport en commun étendu, mais aussi transport à la demande, et un travail spécifique réalisé sur les zones d'activités, notamment la zone des Landes à Tréflévénez. Le covoiturage est l'une des solutions qui va être développée prochainement.

Le contact de la chargée de mission mobilité à la CAPLD : enora.coat@capld.bzh

Site internet : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/>

Raphaël RAPIN, vice-président de la Communauté de Communes Lesneven Côté des Légendes en charge des mobilités, pour présenter le programme d'actions mis en place sur la zone d'activité de Mescoden : stationnement vélo sécurité, travail sur la mobilité piétonne et cyclable, sur la signalétique, sur le stationnement, amélioration de l'abribus, plusieurs réunions à destination des employeurs, soutien de l'association Ehop pour l'animation du covoiturage, etc.

Le contact du chargé de mission mobilité à la CLCL : Thibault Evanno : mobilites@clcl.bzh

Site internet : <https://www.clcl.bzh/amenagement-du-territoire/mobilite>



Table ronde n°1

4. Table ronde n°2 : Les nouvelles mobilités en zone rurale

Julien GINGEMBRE, chargé d'études mobilité à l'ADEUPa, a introduit la table ronde avec quelques chiffres clés concernant l'usage de la voiture en milieu rural et urbain, puis plus spécifiquement, sur les usages de la voiture dans le Pays de Brest pour les trajets du quotidien. Il a rappelé l'usage massif de la voiture pour les déplacements du quotidien, et qu'il est possible de développer un bouquet de solutions alternatives à la voiture pour répondre aux besoins des habitants, parmi lesquelles figurent le covoiturage et les véhicules intermédiaires. Un grand nombre de déplacements ont lieu au sein même de chaque communauté de communes et les élus locaux ont leur rôle à jouer dans ces évolutions.

Son contact : julien.gingembre@adeupa-brest.fr

Alice GRASSET, membre de l'association Ti MOBZH et enseignante chercheuse à l'UBO, et **Kali ABRAHAM**, chargée de projet à l'association Ti MOBZH, ont présenté l'expérimentation en cours sur l'usage de véhicules intermédiaires à Brest métropole et dans le territoire du Grand Pic Saint Loup. On cherche à savoir si ces nouveaux types véhicules, entre le vélo et la voiture, peuvent être adoptés au quotidien par les habitants de différents types de territoire. Leurs avantages : ils sont légers, donc peu émetteurs de gaz à effet de serre, et relativement peu coûteux (certains sont disponibles en auto-construction).

Leur contact : ti-mobzh@protonmail.com

Hervé LOUARN, adjoint au maire à Landéda, a partagé un retour d'expérience Abers sur la mise en œuvre de lignes de covoiturage par la Communauté de Communes du Pays des Abers. Cette expérience, menée depuis un an environ, a permis de montrer que les habitants sont intéressés par ces nouveaux dispositifs de covoiturage. Un travail d'animation et de communication très important est nécessaire pour faire vivre ce projet.

Son contact : herve.louarn@gmail.com

Site internet : <https://www.paysdesabers.bzh/services-et-demarches/mobilites-durables/>

Eve QUILLEVERE, chargée de mission mobilité durable au Pôle métropolitain du Pays de Brest, a présenté l'étude sur les lignes de covoiturage dans le Pays de Brest. Cette étude, portée par le Pôle métropolitain pour le compte de ses 7 EPCI membres, et co-financée par les Fonds LEADER (Union Européenne) et le Fonds Vert (Etat), a pour objectif d'objectiver le potentiel de déploiement de lignes de covoiturage, leur faisabilité, et enfin de définir un mode de gouvernance, de communication, d'animation, qui soit le plus adapté possible aux besoins du territoire.

Son contact : eve.quillevere@pays-de-brest.fr

Site internet : <https://www.pays-de-brest.fr/mobilite-durable>

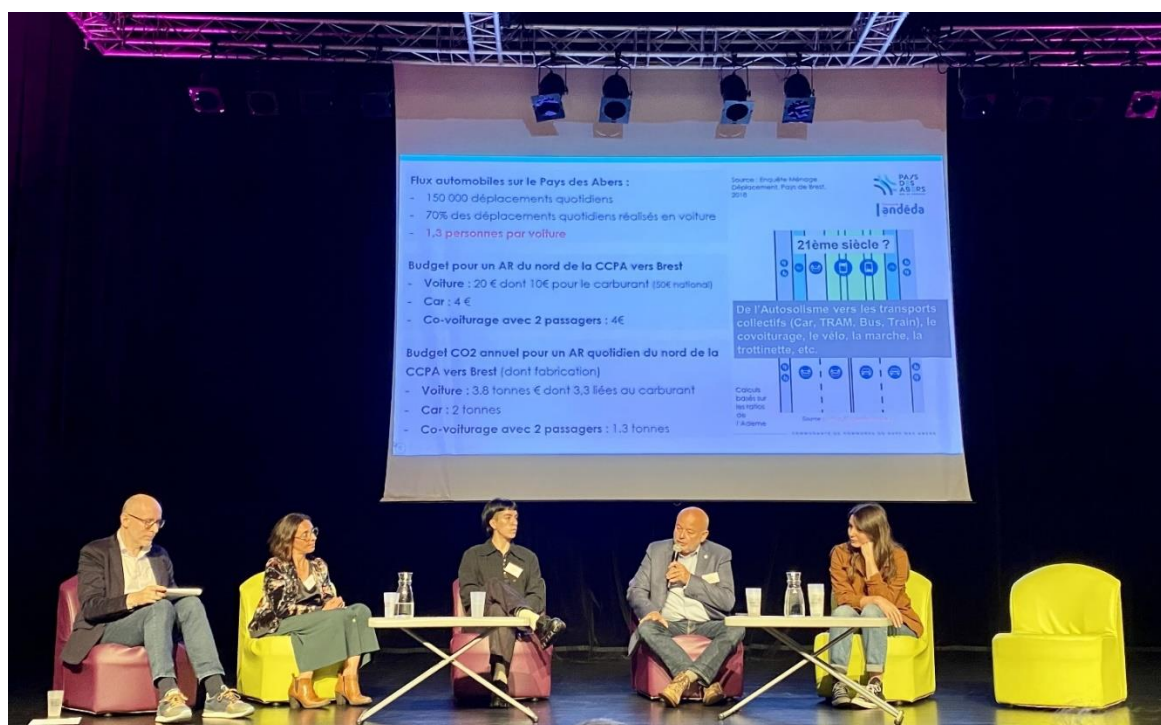


Table ronde n°2

5. Table ronde n°3 : la mobilité inversée

Julien GINGEMBRE, chargé d'études mobilité à l'ADEUPa, a introduit la table ronde avec quelques notions clés sur la mobilité inversée. Il a rappelé que la réduction de la demande de transport représente environ 25% de l'effort de sobriété exigé par la Stratégie Nationale Bas Carbone. Cette démobilité ou mobilité inversée, existe déjà sur nos territoires : elle peut par exemple prendre la forme du télétravail, de la télé-médecine, ou encore des services ambulants, qui consistent à « aller vers » plutôt que de faire venir les clients dans un magasin.

Son contact : julien.gingembre@adeupa-brest.fr

Alexandre VALLES, directeur de l'association Mon P'tit Camion, a présenté les missions de l'association et les projets mis en œuvre notamment dans le Pays de Brest : le conseil en ingénierie pour des ambulants ou des élus qui souhaitent faire appel à des ambulants, le Festitruck, la guinguette éphémère, etc.

Son contact : alexandre.valles@monptitcamion.fr

Site internet : <https://monptitcamion.fr/>

Eddy HEURTIER, coordinateur TIMS Pays de Brest à Don Bosco, a présenté le projet du Camion Connecté et le programme TIMS qu'il anime. Le Camion Connecté va dans les communes du Pays de Brest pour présenter la mobilité durable et orienter les personnes vers des dispositifs d'accompagnement portés par Don Bosco notamment.

Son contact : ehurtier@donbosco.asso.fr

Site internet : <https://www.donbosco.asso.fr/insertion/mobilite/les-solutions-daide-la-mobilite/plateforme-mobilite>

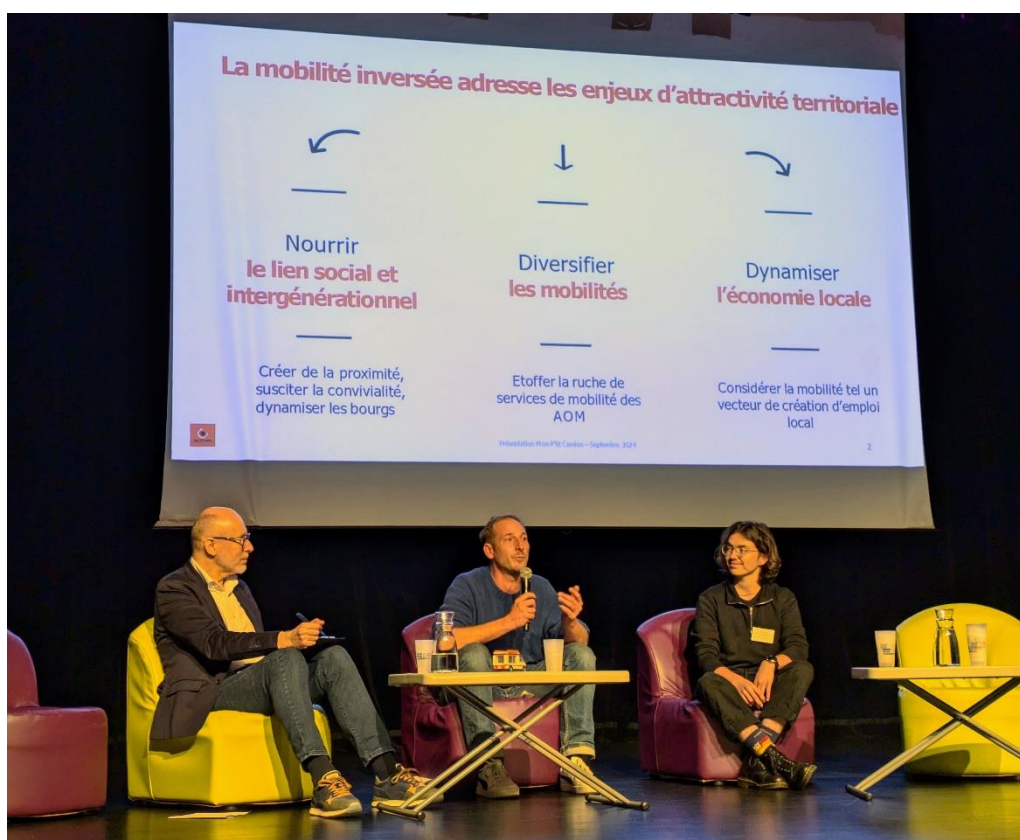


Table ronde n°3

6. Conclusion de Claudie Balcon

« Je remercie l'ensemble des acteurs qui ont bien voulu témoigner lors de ces rencontres, et qui nous ont inspiré tout au long de la matinée.

Je remercie également les participants, qui sont venus nombreux.

Nous sommes ravis des échanges de qualité qui ont pu avoir lieu.

Je remercie enfin les équipes du Pôle métropolitain du Pays de Brest pour l'organisation.

Très bonne journée à tous. »

Contact au Pôle métropolitain du Pays de Brest :

<p>Pays de Brest PÔLE MÉTROPOLITAIN</p>		<p>Ève QUILLÉVÉRÉ Chargée de mission mobilité durable 02 98 00 62 36 - 07 48 14 02 18 Pôle métropolitain du Pays de Brest 18 rue Jean Jaurès - BP 61321 - 29213 Brest Cedex 1 www.pays-de-brest.fr</p>
---	---	--